

COSMIC TOP SECRET

NORTH ATLANTIC COUNCIL

REG. DAP
1291
ORIGINAL: ENGLISH
11th October, 1961

1963
1991
ANNEX G to
PO/61/764

CANADIAN RESPONSE TO THE SACLANT PLANS OF ACTION
AS CONTAINED IN DOCUMENTS PO/61/722 AND PO/61/730

The Canadian authorities have offered the following comments with respect to SACLANT's proposals for emergency improvement of his force posture:

- (a) All Royal Canadian Navy forces in Category "A" status meet the requirements of MC 55/1;
- (b) At the present time all Canadian escort vessels are earmarked for assignment to NATO. Fourteen of these are earmarked for the Canada-United States Region and are based on the West Coast. Changes in this basic deployment are not considered advisable at this time but if future circumstances warrant, this allocation will be re-examined;
- (c) There are twenty-nine escorts on the East Coast earmarked for SACLANT of which twenty are now in Category "A" status. It is anticipated that there will be an average of twenty-three of these ships in Category "A" status during 1962;
- (d) Every effort will be made to maintain ships in refit at the highest level of availability, bearing in mind that planned refits should proceed in order to prevent any deterioration of the Royal Canadian Navy's future posture. It would, however, be possible to bring a number of these ships forward to Category "A" status on an emergency basis as dictated by developments.

2. As NATO authorities have already been informed, the Prime Minister of Canada announced on 7th September in the House of Commons an increase in Canadian naval forces assigned to NATO. This increase will bring Royal Canadian Navy ships up to a strength necessary for a prolonged emergency by raising the naval manpower ceiling by 1,749 officers and men.

COSMIC TOP SECRET

COSMIC TOP SECRET

-2-

ANNEX G to
PO/61/764

3. While Canada would support on a military requirement basis SACLANT's proposal that the date of completion of certain infrastructure projects should be advanced, it is considered ~~that this matter~~ should be referred by Council to the Infrastructure Committee and to the International Staff to carry out with the host countries concerned an examination both of the technical feasibility of bringing forward the completion dates and of the cost implications of doing so. Such an examination should presumably be given a high priority and a report should be made by the Infrastructure Committee to the Council as a matter of some urgency.

DECLASSIFIED - PUBLIC DISCLOSURE / DÉCLASSIFIÉ - MISE EN LECTURE PUBLIQUE

~~COSMIC TOP SECRET~~

CONSEIL DE L'ATLANTIQUE NORD

REG. DPP
29/1
ORIGINAL: ANGLAIS
11 octobre 1961

EXEMPLAIRE No.

87

ANNEXE G au
PO/61/754

OBSERVATIONS DU CANADA SUR LES PLANS D'ACTION DU SACLANT
FIGURANT DANS LES DOCUMENTS PC/61/722 ET PC/61/730

1. Les autorités canadiennes ont communiqué les observations ci-après, au sujet des propositions de SACLANT sur l'amélioration d'urgence des forces placées sous son commandement.

- (a) Toutes les forces de la Marine Royale canadienne de Catégorie A répondent aux besoins du MC 55/1;
- (b) à l'heure actuelle, tous les bâtiments d'escorte du Canada sont réservés pour affectation à l'OTAN. Quatorze d'entre eux sont réservés pour affectation dans la région Canada-Etats-Unis et sont basés sur la côte Ouest. Les autorités canadiennes ne jugent pas souhaitable pour le moment de modifier ce déploiement mais le reconsidéreront si les circonstances l'exigent;
- (c) sur les vingt-neuf navires d'escorte basés sur la côte Est et réservés pour affectation au SACLANT, vingt se trouvent maintenant dans la Catégorie A. Il est prévu qu'environ vingt-trois de ces bâtiments seront dans la Catégorie A au cours de l'année 1962;
- (d) les autorités canadiennes feront tout leur possible pour maintenir au plus haut degré de disponibilité les bâtiments actuellement au radoub, compte tenu du fait que les radoubs prévus devront se poursuivre afin d'empêcher toute détérioration des forces navales canadiennes. Toutefois, il serait possible de faire passer dans la Catégorie A un certain nombre de ces navires, à titre de mesure d'urgence si les événements le rendent nécessaire.

2. Comme les autorités de l'OTAN en ont déjà été avisées, le Premier Ministre du Canada a annoncé le 7 septembre devant la Chambre des Communes un accroissement des forces navales canadiennes affectées à l'OTAN. Cet accroissement portera les effectifs de la Marine Royale canadienne au niveau nécessaire pour faire face à une crise prolongée, en relevant le plafond de son personnel de 1.749 officiers et marins.

(Page 1 de 2 pages)

NATO UNCLASSIFIED

DOWNGRADED TO

NU

SEE : DMC (a9)2

COSMIC TRÈS SECRET

- 2 -

ANNEXE G au
PG/61/764

3. ~~Le Canada~~ tout en approuvant, du point de vue militaire, la proposition du SACLANT visant à avancer la date d'achèvement de certains projets d'infrastructure, estime que le Conseil devrait renvoyer cette question devant le Comité de l'Infrastructure et le Secrétariat international afin que soient examinées avec les pays hôtes la possibilité du point de vue technique d'avancer les dates d'achèvement et les répercussions financières de cette opération. Il conviendrait sans doute que cet examen se voie accorder un degré élevé de priorité et que le Comité de l'infrastructure établisse d'urgence un rapport au Conseil.

COSMIC TRÈS SECRET